

CR de réunion avec le SYNDICAT DE L'ORGE – 28 NOVEMBRE 2017

Jean Marc BOUCHY : Directeur général des Services au Syndicat de l'Orge.

Emmanuel PRANAL : Responsable service Rivière/Paysage, notre nouvel interlocuteur à la Commission CSP Ecologie et Paysage en remplacement de Monsieur Valois.

Le but de cette rencontre faisait suite au départ de M. Valois, longtemps notre interlocuteur au SIVOA, pour une prise de contact dans le cadre de changements d'organisation au Syndicat de l'Orge (nouveau nom du SIVOA)

Etaient présents pour Elan-SE : Mmes F.A – E.B – Mr. D.C

Nous avons fait le point des blocages qui existent dans la continuité de la promenade de l'Orge au niveau de Savigny.

Les dirigeants du Syndicat de l'Orge comptent sur nous pour appuyer leurs projets et actions auprès de la municipalité de Savigny. (Trop peu réactive bien que de bons contacts soient pris avec M. Guetto, délégué de la Mairie auprès du Syndicat de l'Orge)

A la hauteur du secteur Kennedy (Résidence de l'Orge) et de l'Ecole Kennedy : pas de passage. Aucune solution à court terme.

Grille bloquant l'accès (une trentaine de riverains) au niveau des Prés St Martin : une action d'information est à recommander pour dégager un passage. Il est à prévoir une forte réaction de refus des riverains et l'aide des élus sera nécessaire pour débloquer la situation et permettre la continuité de la promenade. Des clôtures seraient à refaire.

Prés St Martin : les jardins familiaux sont sur une zone inondable appartenant au Syndicat. Le Syndicat mène un dialogue avec l'association "J'adopte un potager" qui devrait reprendre la gestion de ces jardins. Le Syndicat pense qu'il serait souhaitable qu'ELAN échange avec cette association.

Le long des nouvelles résidences, sur terrain ex-Cantoni, un aménagement avec rampe serait possible, quoique les travaux soient conséquents. L'escalier en fer, non accessible aux vélos, poussettes, ou PMR. est condamné mais La rétrocession d'une bande de ce terrain, pourtant prévue antérieurement aux constructions, n'est pas réglée.

Contournement de l'Hôpital de Perray-Vaucluse : Récemment une petite éclaircie vers un début de solution : affaire à suivre (mais elle dure depuis près de vingt ans !)

Fusion entre les Syndicats de l'Orge amont et aval : pas de projet à ce jour, ce qui est regrettable. Les problèmes ne sont pas les mêmes à la source de l'Orge (près du péage de St Arnould, avec les pollutions de l'Autoroute) et en aval, plus de risques d'inondations.

Traitement des odeurs à Athis-Mons et en limite Savigny-Viry : des aménagements lourds (curage, chemisage) du collecteur ont permis de les réduire considérablement. Opération nettoyage des bords de l'Orge : le Syndicat doit y être associé.